



C'est en 1982 qu'a été créé l'Ires. L'Ires a donc maintenant 30 ans et quelques semaines. Nous avons souhaité célébrer les travaux de l'Ires, non pas en revenant en détail sur toute l'histoire qui a déjà été brillamment retracée lors des célébrations des 10 ans et des 20 ans. Nous avons souhaité organiser une journée qui nous porte vers l'avant avec le soutien des représentants actuels du Pacte fondateur : secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales et gouvernement.

Le numéro spécial qui accompagne cette journée, reflète l'activité et les missions de l'Ires. La première mission c'est de mener des recherches en lien avec les problèmes auxquels sont confrontés les salariés et leurs représentants : le thème des salaires s'est donc rapidement imposé. L'emploi et le chômage avaient été traités l'année précédente dans un numéro spécial sur les jeunes. Cette question est, en effet, au cœur de la demande sociale adressée à l'Ires et du champ de recherches de l'institut depuis de longues années. A l'heure où la crise réactive les arbitrages emploi-salaire, elle est plus que jamais d'actualité pour les organisations syndicales.

La seconde mission c'est d'éclairer dans le temps et dans l'espace les enjeux économiques et sociaux du moment. Les dynamiques salariales ont une forte actualité et une longue histoire. En effet, à partir du début des années 1980 on a assisté dans les pays de l'OCDE à une profonde rupture dans la dynamique salariale, avec une baisse marquée de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Les dynamiques salariales comparées comportent par ailleurs des enjeux majeurs, qu'il s'agisse de mesurer la compétitivité d'un pays ou de se référer à un modèle « à suivre », dont les décideurs sont souvent si friands. Avec les effets de mode que cela implique...

Nous avons cherché à souligner la double empreinte de l'Ires : Une attention à l'international traitée sous l'angle d'une « chronique », d'un suivi de l'actualité et l'exigence de recul et d'analyse qu'apportent les articles de la Revue avec un regard sur les acteurs. Cette double ambition correspond à nos yeux à deux composantes essentielles à l'action : la réactivité et la prise de distance.

Frédéric Lerais

www.ires.fr/rencontres-debats/seminaires-et-conferences

Les 30 ans de l'IREs

Discours d'ouverture du président de l'Ires

Au nom des membres du bureau du Conseil d'administration, des représentants des organisations syndicales françaises membres de l'Ires, au nom des membres du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous accueillir pour les 30 ans de l'Ires, l'Institut de recherches économiques et sociales.

C'est un grand honneur pour moi de vous souhaiter la bienvenue pour cet anniversaire. L'Institut, initié sous Raymond Barre, a été fondé en 1982, sous le gouvernement Mauroy, dans le prolongement de l'arrivée de l'Union de la gauche au pouvoir. 2013, nous fêtons les 30 ans de l'Ires, dans le prolongement de la Conférence sociale de juillet 2012, lancée dans ce même lieu, il y a quelques mois.

30 ans, c'est déjà une longue histoire de vie et nous y reviendrons au cours de cette journée. Je mesure le poids de l'héritage de ce passé, construit pas à pas par toutes celles et ceux qui nous ont précédés dans les diverses responsabilités au sein de l'Institut.

30 ans, c'est aussi le temps de l'âge adulte, de la maturité, le temps de la capitalisation des acquis pour mieux se projeter dans l'avenir. Un avenir que nous sommes invités à écrire ensemble. Vous êtes plus de 450 à avoir répondu à notre invitation. Nous avons dû refuser des inscriptions pour cet événement anniversaire, signe de l'intérêt que vous portez à notre Institut de recherches et je vous en remercie.

30 ans, c'est beaucoup de productions, de publications, c'est un formidable capital de connaissances. En quoi celles-ci ont-elles été utiles pour les organisations syndicales depuis l'origine ? Qu'en disent leurs représentants ? Qu'en dites-vous ? En quoi les productions de l'Ires ont-elles été utiles à d'autres acteurs économiques et sociaux, depuis l'origine ? Qu'en disent-ils ? Qu'en dites-vous ? Que cette journée anniversaire puisse nous permettre d'apporter des réponses à ces questions, avec votre concours et celui des chercheurs.

L'Ires n'existerait pas sans les organisations syndicales. L'Ires n'existerait pas non plus sans les chercheurs. Il n'y a pas les chercheurs d'un côté et les organisations syndicales de l'autre. Nous ne sommes pas dans une relation donneur d'ordre/sous-traitant, ni dans une relation marchande de commande d'études ou d'achat de prestations. La singularité de cet Institut, c'est sa capacité de co-production de connaissances par les différents acteurs. Les conseillers techniques des organisations syndicales, fortement impliqués dans la vie de l'Ires, jouent ce rôle de passeurs de connaissances, ils sont avec les chercheurs des artisans de cette co-production de connaissances.

Cet anniversaire est aussi l'occasion de valoriser les travaux des chercheurs de l'Ires, en mettant en avant la qualité des productions et publications, la singularité des travaux de l'Ires dans le monde de la Recherche. Qu'est-ce que l'Ires a réalisé depuis 30 ans que d'autres n'auraient pas fait ou pas de la même manière ? Quelle est la valeur ajoutée différenciatrice des travaux des chercheurs ? Comment les travaux de l'Ires ont produit des connaissances utiles pour la réflexion et l'action syndicale ? S'il fallait créer l'Ires en 2013, comment faudrait-il l'inventer, avec quelle singularité, quelle stratégie et quelles priorités pour les années à venir dans

un environnement de plus en plus incertain, de plus en plus complexe, et de plus en plus contraint sur le plan budgétaire.

Difficile en effet de parler d'avenir de l'Ires sans évoquer les conditions de sa pérennité et permettez-moi d'en citer 3 :

- Le renforcement de sa capacité et de ses moyens de production
- La pertinence et la stabilité de son modèle économique
- Le renforcement des coopérations, du travail en réseau avec divers partenaires

Sa capacité de production est affaiblie depuis ces 3 dernières années par le non-respect des engagements pris en matière de mises à disposition des chercheurs. (4 mises à disposition ne sont pas pourvues). Une situation qui va se renforcer dans les 2 années à venir avec les départs à la retraite de plusieurs. Si les choses devaient rester en l'état, c'est ainsi près du tiers de la capacité de production de l'Ires qui serait amputé. Une situation intenable quand dans le même temps, les ressources budgétaires de l'Ires ont été diminuées de plus de 15% hors inflation en 4 ans. Cette situation a conduit les organisations syndicales à prendre leurs responsabilités pour éviter le déficit d'exploitation en 2012, en mettant la main à la poche en renonçant à une partie de leur budget d'Agence d'objectifs, une initiative à caractère exceptionnel. Tous les efforts ont déjà été faits pour serrer les budgets internes ; les organisations sont allées au bout de ce qu'elles pouvaient faire.

A cet instant précis, nous ne disposons d'aucune garantie nous permettant de regarder l'avenir avec sérénité. Je ne vous cache pas notre profonde inquiétude, celle des membres du bureau et du Conseil, celle des équipes de recherches, des salariés de l'Ires. Les 6 leaders des organisations membres de l'Ires ont pris le soin et le temps d'alerter les services de l'Etat dans une lettre commune adressée au Premier Ministre le 31 octobre 2012. Cette situation est aussi un frein au renouvellement et au rajeunissement des effectifs de l'Ires, alors que dans le même temps des chercheurs ont fait acte de candidature, ont été retenus, sans que nous puissions leur apporter de réponse définitive, faute d'accord de détachement de leur structure d'origine. Nous attendons désormais des réponses concrètes.

Sans doute faut-il s'interroger sur la viabilité d'un modèle économique très dépendant de mises à disposition des ministères, de plus en plus difficile à assurer. Une réflexion a déjà été engagée par les organisations syndicales membres du bureau de l'Ires, mais nous devons dans l'immédiat sécuriser cette transition, avec l'appui et l'engagement ferme de la puissance publique.

Une délégation de l'Ires est aussi intervenue auprès du Conseiller social du Premier ministre pour exprimer notre inquiétude sur un risque d'isolement voire de marginalisation de l'Ires dans le paysage futur des agences intellectuelles gravitant autour de l'Etat : CAS, CEE, CEREQ, COR, COE... et dans le contexte de la création du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Nous pensons qu'il est plus que nécessaire de renforcer les complémentarités, les coopérations, le partage et la diffusion des connaissances. L'Ires doit naturellement prendre sa place dans ce nouvel espace.

Un mot sur le numéro spécial anniversaire de la Revue de l'Ires qui constitue sans nul doute une vitrine des travaux de l'Institut depuis 30 ans. La démarche de comparaisons internationales est inscrite depuis longtemps dans les pratiques de l'Ires ; elle constitue un marqueur identitaire, au risque parfois de questionner les évidences de certains modèles. Cette approche est plus que jamais d'actualité dans une économie mondialisée, dans un environnement où la mise en exergue de l'exemplarité de tel ou tel modèle est devenu un instrument d'argumentation politique. Une approche rigoureuse, pluridisciplinaire et multicritères, inscrite dans la durée, est plus que jamais nécessaire pour prévenir le risque d'une analyse réductrice ou biaisée. Le choix thématique des salaires dans ce numéro spécial en est une illustration.

« Une Revue de recherche pas comme les autres destinée à nourrir la réflexion des organisations syndicales », nous dit Jacques Freyssinet en évoquant la Revue de l'Ires. Une Revue pourtant à part entière, où rigueur et clarté d'exposition, facilité de lecture, doivent cohabiter, comme dans d'autres revues de recherche. Si singularité il y a, c'est bien celle de nourrir la réflexion des organisations syndicales, ce qui suppose une double exigence : que ces dernières puissent le plus en amont possible exprimer leurs attentes, leurs besoins pour alimenter leur réflexion, que la question de la valeur d'usage pour le destinataire final soit partie intégrante de la démarche des chercheurs. Le meilleur moyen de satisfaire cet objectif est bien d'y travailler le plus en amont possible entre chercheurs et syndicalistes, avec un maximum de synergies, de complémentarités. Les conseillers scientifiques de l'Ires, en provenance des organisations membres sont invités à contribuer pleinement à la définition des programmes scientifiques à moyen terme de l'Institut. Ils sont aussi les garants de la rigueur scientifique des travaux de l'Institut.

Le Directeur de l'Ires, Frédéric Lerais, insiste à la fin de son édito sur la nécessité de ne jamais dissocier la recherche des problèmes auxquels sont confrontés les salariés et leurs représentants pour les années à venir. Proximité à des réalités de plus en plus diversifiées, complexes parfois, d'un monde du travail et des relations professionnelles, tel qu'il est, et pas toujours comme nous le voudrions. Une exigence d'éclairages, de production de connaissances utiles pour tous les acteurs concernés, mais aussi l'expression de notre singularité et surtout la garantie de la qualité des travaux et de la pérennité de l'Institut, pour les 30 ans à venir et plus encore.

La Conférence sociale de Juillet 2012 a marqué la volonté du pouvoir politique de redonner une place importante au dialogue social dans ce pays. Beaucoup ont salué la méthode, le choix de la concertation, l'articulation entre démocratie politique et démocratie sociale. Cette démocratie sociale doit s'appuyer sur une méthode, un dialogue social renforcé, et aussi sur la production et le partage de connaissances utiles à l'action des organisations syndicales et en particulier aux négociateurs à tous les niveaux. Les études et recherches doivent y contribuer positivement.

C'est bien l'originalité de l'Institut, cette co-production de connaissances avec les organisations syndicales représentant les salariés, en repartant des réalités professionnelles, des réalités du dialogue social. Sa singularité, c'est aussi de co-produire ce que

d'autres ne feraient pas ou différemment, sa capacité à travailler en réseau, avec d'autres instituts de recherche, laboratoires, agences gouvernementales. L'Institut doit continuer à jouer un rôle de passeur de connaissances entre les différents acteurs de l'économique et du social et parfois même sur certains thèmes de recherche, prendre ses responsabilités d'animation de réseaux. La réflexion prospective engagée par les membres du Bureau de l'IRES en lien avec le Directeur de l'Institut et les équipes de recherche doit contribuer à éclairer nos choix pour l'avenir et rendre l'IRES plus visible et plus lisible.

Plus visible car les résultats des travaux de recherche sont connus dans des cercles encore trop restreints. La diffusion des connaissances au sein même des organisations membres, doit être améliorée. La diffusion à plus grande échelle de ces travaux mérite aussi réflexion. C'est le sens des travaux engagés par la gouvernance de l'IRES et les équipes sur les publications, le référencement de la Revue. Ces résultats de recherche doivent être aussi parfois plus lisibles. La question des usages des connaissances produites doit retenir toute notre attention. Quel constat peut-on

dresser par exemple, depuis l'origine de l'IRES, de l'usage des connaissances produites par les négociateurs des organisations syndicales, quel que soit le niveau de négociation, national interprofessionnel, de branche, d'entreprise. Cette question des usages est sans nul doute indissociable de celle des attentes des organisations syndicales. Nous sommes tous invités à progresser dans notre expression de besoins de connaissances utiles pour la réflexion et l'action des organisations syndicales en priorité mais plus largement des acteurs économiques et sociaux.

Une meilleure articulation entre l'économique, le social et l'environnemental n'est plus une priorité, c'est un impératif. Puisse l'IRES y contribuer pour les 30 années à venir. Ce sont tous les vœux que l'on peut formuler en ce début 2013. Je me permets de reprendre une citation de Clémenceau qui disait « Tout ce que je sais, je l'ai appris après mes 30 ans ». Nous ne savons sans doute encore pas tout. Longue et belle vie à l'Institut. Belle et riche journée à vous tous. Je vous remercie de votre attention.

Jean-Paul Bouchet, Président de l'Ires

IRES

Biblio

Revue et Chronique internationale de l'Ires Numéro spécial 73 : 30 ans de salaire, d'une crise à l'autre

Le mot du président : *Jean-Paul Bouchet*
Editorial : *Frédéric Lerais*

Partie I – Retour sur les publications de l'Ires

Choix initiaux. Qu'est-ce qu'une revue de recherche d'un institut « au service des organisations syndicales » ?

Jacques Freyssinet

Enjeux et usages de la comparaison internationale dans les publications de l'Ires :

Odile Join-Lambert, Marcus Kahmann, Yves Lochard

Partie II – 30 ans de salaire, d'une crise à l'autre

Stratégies syndicales et négociations salariales face à la crise en Europe :

Noélie Delahaie, Jean-Marie Pernot, Catherine Vincent

Les salaires : aux racines de la crise de la zone euro ? :

Odile Chagny, Michel Husson, Frédéric Lerais

L'Union européenne contre le salaire :

Gilles Raveaud

Les inégalités de salaire dans les pays de l'OCDE :

Estelle Sommeiller

Etats-Unis . L'emploi contre les salaires depuis les années 1980 :

Catherine Sauviat

Chine et Brésil. Une croissance des salaires à relativiser :

Mylène Gaulard

Allemagne. Une décennie de modération salariale. Quelle emprise syndicale sur la dynamique des salaires ? :

Adelheid Hege

France. Baisse de régime. Les salaires sur longue période :

Michel Husson

Royaume-Uni. La crise imprime aux salaires une inflexion historique :

Florence Iefresne

Permanence et impasse de la modération salariale :

Udo Rehfeldt

Publications hors Ires des chercheurs

da Costa I. et Rehfeldt U., (2012), « Transnational Company Agreements on Restructuring at EU level », in: Leonardi S. (ed.), *Transnational Company Agreements: a stepping stone towards a real internationalization of industrial relations*, Rome: Ediesse 85-104.

Fagnani, J. (2012), Recent Reforms in Childcare and Family Policies in France and Germany: What Was at Stake? *Children and Youth Services Review*, Vol. 34, n° 3, pp. 509-516.

Fagnani, J., (2013), Equal access to quality care: Lessons from France on providing high quality and affordable early childhood education and care, in *Equal Access to Childcare: Providing Quality Early Childhood Education and Care to Disadvantaged Families*, The Policy Press, à paraître.

Fagnani, J., (2012), Work-family life balance: future trends and challenges, in *The Future of Families to 2030*, Paris, OECD Publishing, pp. 119-188.

Jugnot S., (2012). « Le diplôme, un sésame pour l'emploi. Quels leviers pour une politique d'emploi des jeunes », in *Inégalités entre jeunes sur fond de crise*, Rapport de l'observatoire de la jeunesse, Injep, La Documentation française, novembre.

Math A., avec Benallah S., Bonnet C., El Moudden C., (2012), Comment mesurer la « générosité » des systèmes de retraite ? Une application aux pays de la Méditerranée, Région et Développement n° 35, l'Harmattan.

Document de travail de l'IRES :

n° 01/2013 - Une mesure de l'effort contributif :
Pierre Concialdi

Communications des chercheurs

Ministry of Education, Science, Culture and Sport. 9th LPR annual seminar. Jeanne Fagnani, (en collaboration avec D. Boyer, CNAF), « Recent Developments on Fathers and Leave in France ». (Ljubljana, Slovénie, 13-14 Septembre 2012)

London School of Economics. Séminaire. « Equal Access: Providing Quality Early Childhood Education and Care to Disadvantaged Families » Presentation by Jeanne Fagnani « Equal access to quality care: Lessons from France on providing high quality and affordable childcare and early education ». (Londres, 28 septembre 2012)

Université Libre de Bruxelles. Colloque « La distribution des richesses. Quelle part au salaire ? Communication de Michel Husson « A la source de la crise : la baisse de la part salariale ». (Bruxelles, 5 octobre 2012)

Fondation Copernic/confédérations syndicales. Colloque « Pour un observatoire de la répression et de la discrimination syndicale ». Communication de Jean-Marie Pernot « La discrimination et la répression syndicale, un angle mort de la recherche sur les relations professionnelles et le syndicalisme ». (Paris, 12 octobre).

Lasaire et Fondation Friedrich-Ebert. Séminaire franco-allemand « Problèmes de compétitivité : France-Allemagne, comparaisons et perspectives » Présidence par Udo Rehfeldt de la séance « Evolution de l'organisation productive ». (Paris, 15 octobre 2012)

Centre Cournot. Séminaire « Co-détermination à la française ». Udo Rehfeldt est discutant sur les interventions de Christophe Clerc et Jean-Louis Beffa. (Paris 17 octobre 2012)

UNSA. Matinée économie. Intervention de Frédéric Lerais « La désindustrialisation : éléments de contexte ». (Paris, 23 octobre 2012)

CRIMT (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail). Colloque international : « L'avenir syndical : innovations, transformations, stratégies » :

- Intervention d'Adelheid Hege dans la plénière de clôture : « Comment l'action nourrit-elle l'agenda de recherche et l'agenda de recherche, l'action ? » ;
- présentation de Marcus Kahman dans le forum « Unions for whom? » d'un papier intitulé « Unequal brothers: Comparing trade union responses to labour migration in France and Germany » ;
- dans l'atelier « capacity or incapacity: the impact of mergers and union restructuring on renewal ». Intervention de Marcus Kahman: « Trade Union Mergers as a means for union revitalization? » ;
- intervention de Frédéric Lerais « Comment l'action nourrit-elle l'agenda de recherche, et l'agenda de recherche, l'action ». (Montréal, 25-27 octobre 2012)

Université de Lausanne. Colloque « Penser l'émancipation ». Communication de Michel Husson « La crise du système-euro ». (Lausanne, 26 octobre 2012)

Korean Labour Institute (KLI). « Working time policy, work and family conciliation ». Communication de Jean-Marie Pernot « Working time policy, work and family conciliation, in France ». (Séoul, 30 octobre 2012).

KLSI/FES. International Symposium « Collective Bargaining Structures and Organizing Strategies of Industrial Trade Unions in Germany, France and Korea ». Communication de Jean-Marie Pernot « Collective bargaining structure of industrial trade unions in France ». (Séoul, 31 octobre 2012).

KCTU/FES. Conférence internationale, « Trade Union Strategy for Working Hour Reduction and Job Creation ». Communication de Jean-Marie Pernot « Working Hour Reduction and Job Creation in France ». (Séoul 1-2 novembre 2012)

KCTU. Discussion de Jean-Marie Pernot avec les responsables internationaux, confédéraux et des représentants de la fédération de la métallurgie, sur le lien entre les conditions de travail et la durée du travail. (Séoul, 3 novembre 2012).

Interco CFTD. Rencontre nationale des délégués syndicaux Interco CFTD des Offices Publics de l'Habitat. Communication de Noélie

Delahaie sur le thème « Négociations collectives et politiques salariales en France ». (Paris, 6 novembre 2012)

Direction du travail et de l'emploi de Nouvelle Calédonie. 3^e session du dialogue social, « Pour une réforme des institutions représentatives du personnel ». Communication de Jean-Marie Pernot « Les différents modèles de représentation du personnel » (Nouméa, 8 novembre 2012)

DIRECCTE. 18^e rencontres économie-emploi- travail en Rhône-Alpes ». Intervention de Frédéric Lerais « Les jeunes et la crise. Analyse comparée à l'échelon européen ». (Lyon, 15 novembre 2012)

AOC d'Aquitaine. Conférence débat. Intervention d'Antoine Math « Situation des immigrés retraités et relations avec les organismes sociaux ». (Bordeaux, 22 novembre 2012)

RésoVilles (Centre de Ressources Politique de la Ville de Bretagne et des Pays de Loire) et **Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté** (DAIC) du ministère de l'Intérieur. Journée « Le vieillissement des populations immigrées : accès aux droits, santé, revenus ». Intervention d'Antoine Math « L'accès des vieux migrants aux droits sociaux » : un chemin semé d'embûches ». (Brest, 23 novembre 2012)

Université Libre de Bruxelles. Conférence internationale « Le Syndicalisme dans sa dimension internationale » :
- animation/présidence par Jean-Marie Pernot d'une table ronde « L'action syndicale nationale dans la construction de l'internationalisme » ;
- présidence par Udo Rehfeldt de la séance « L'entreprise et l'action syndicale transnationale ». (Bruxelles, 23-24 novembre 2012)

Collectif des accidentés du travail, handicapés, retraités pour l'égalité des droits (CATRED). Séminaire de réflexion « Suppression des droits sociaux des immigré-e-s âgé-e-s. Communication d'Antoine Math, « La condition de résidence et son contrôle par les caisses ». (Paris, 24 novembre 2012)

Commission nationale de la négociation collective. Audition de Michel Husson auprès de la sous-commission des salaires « Le SMIC remplit-il ses fonctions ? ». (Paris, 26 novembre 2012)

Injep. Rencontres de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, « Inégalités entre jeunes sur fond de crise ». Intervention de Stéphane Jugnot à la table ronde « La structuration des inégalités au fil des trajectoires scolaires et d'accès à l'emploi », avec Pierre Merle (Université de Bretagne occidentale), José Rose (LEST), Ivan Dementhon (Forum français de la jeunesse - UNL) et Jean-Patrick Gille, président de l'UNML. (Paris, 4 décembre 2012)

Association des journalistes d'information sociale (AJIS). Table ronde sur « La pauvreté et l'exclusion ». Intervention d'Antoine Math « les politiques de lutte contre la pauvreté ». (Paris, 4 décembre 2012)

CGT. Formation des responsables, session nationale. Interventions de Jean-Marie Pernot « Syndicalisme et altérité » ; « La CGT dans la dimension internationale ». (Courcelles, 5-6 décembre 2012)

École nationale de la Magistrature, INTefp, Association française de droit du travail. Colloque droit du travail « Représentativité syndicale et négociation collective ». Communication de Jean-Marie Pernot « L'affiliation syndicale, le sens de la représentation syndicale ». (Paris, 7 décembre 2012)

Palais du Luxembourg. Migrants Outre-mer. Séminaire « Etrangers en Outre-mer ». Intervention d'Antoine Math « A quand l'égalité des droits pour Mayotte ? ». (Paris, 8 décembre 2012)

BIT. « Employment quality in segmented labour markets - research workshop » Intervention de Frédéric Lerais « Comparative view: country experiences in Europe ». (Genève, 10 décembre 2012)

Centre Régional d'Etudes et d'Observation des Politiques et Pratiques Sociales (CREOPS). Journée de sensibilisation à la problématique des personnes âgées immigrées. Intervention d'Antoine Math sur « Le contrôle de la résidence des personnes immigrées vieillissantes ». (Manosque, 13 décembre 2012)

Sciences po. Conférence « L'Europe : m'en parler au lycée » Intervention de Frédéric Lerais « L'europe sociale, définitions et bilans ». (Macon, 14 décembre 2012)

L'IREs soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale en finançant des programmes établis par chacune d'elles. Les résultats de ces travaux, menés sous leur responsabilité, sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical. Dans cette rubrique sont présentés des travaux remis à l'IREs dans le cadre de ces conventions de recherche au cours des derniers mois. La liste complète se trouve sur www.ires.fr



Le développement d'agences au sein de l'Etat. Histoire d'une lutte entre préfectoralisation et agencification

Zaïnîl Nizaraly - SNITPECT-FO

En 2007, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), le gouvernement annonce devant le Conseil de modernisation des politiques publiques du 12 décembre 2007 l'« expérimentation de la création d'agences de service public, sans personnalité morale, bénéficiant d'une autonomie et d'une souplesse de gestion accrue ».

Cette annonce était de grande envergure : elle était de nature à remettre en cause toute l'architecture administrative de l'Etat et aurait pu bouleverser l'ensemble de la fonction publique de l'Etat. C'est pourquoi Force Ouvrière a proposé de conduire une étude sur ces nouveaux objets qu'auraient pu être les agences de service public.

L'intérêt de ce travail était initialement d'anticiper les changements induits par la création d'agences de service public, mais il est rapidement apparu que ce projet allait avorter. Toute une partie de l'étude est donc consacrée à ce projet resté confidentiel.

La première partie de l'étude a donc vocation à explorer ce que recouvre la notion d'agence. L'analyse des différents statuts est un préalable indispensable pour approfondir cette notion. Toutefois, le modèle d'agence ne trouve aucune définition précise. Les comparaisons avec d'autres pays sont souvent hâtives. Cette partie est aussi l'occasion d'un retour d'expérience sur le projet RGPP de création d'un statut spécifique d'agence de service public. Cette recherche du modèle d'agence se conclut par le choix de la notion d'agencification.

La deuxième partie décrit plusieurs exemples au sein du ministère du développement durable afin de mettre en exergue les traits saillants de l'agencification. Enfin, la troisième et dernière partie met en perspective la tension permanente entre les deux modèles ou idéaux-types. L'analyse met en exergue les jeux de pouvoirs à l'œuvre ainsi que l'opposition entre deux types de logiques de projection de l'Etat sur le territoire. La pertinence de cette problématique a été confortée récemment par la publication concomitante de deux rapports officiels sur la problématique des agences.

L'agencification peut permettre d'échapper au mouvement de préfectoralisation des servi-

ces déconcentrés départementaux. Les ministères développent ces outils d'actions directes sur le territoire afin d'échapper au contrôle préfectoral. En reflux, la question du pouvoir des préfets sur les établissements publics est revenue à l'ordre du jour. La mise en perspective de cette tension entre les modèles de légitimité de l'action de l'Etat conclut cette l'étude.

Le syndicalisme et ses évolutions dans les Pays d'Europe centrale et orientale

Djamila Mones - Sébastien Dupuch
(Confédération Force ouvrière)

Depuis 20 ans, les PECO sont marqués par la mise en place de nouvelles institutions démocratiques avant d'être traversés par des crises, démographique, économique, sociales... La mise en perspective historique de l'évolution syndicale dans les PECO révèle que les organisations syndicales ont dû passer dans la transition de l'appareil communiste à un dialogue social libéré – dans lequel il leur restait à asseoir leur légitimité. La syndicalisation est dans le même temps, aux plus bas niveaux de son histoire, ce qui nécessite encore des politiques fortes d'intégration de pans entiers du salariat restés à l'écart du fait syndical. L'Etat joue un rôle pivot : soit qu'il s'accapare la législation sociale, soit qu'il s'en remette aux partenaires sociaux... au sein d'institutions tripartites, relativement fréquentes. Dans le même temps, les Etats se sont désengagés de tous les services sociaux assumés par l'ancien système.

Si des caractéristiques communes peuvent être dressées, les PECO se distinguent les uns des autres. Une seconde partie établit une classification du fonctionnement et du rôle des organisations syndicales dans les PECO. Plusieurs configurations émergent, qui vont du monopole syndical à un pluralisme plus diffus, multi-forme voire « éclaté ».

L'étude cherche ensuite à mieux comprendre le dialogue social et la couverture conventionnelle dans les PECO. Trois logiques se sont affrontées, de la coexistence entre le syndicat et le comité d'entreprise, à la domination voire au monopole du syndicat dans la représentation des intérêts des travailleurs. Ces divergences n'ont pas nécessairement impacté l'état de la couverture conventionnelle, qui privilégie la négociation « de proximité » c'est-à-dire l'entreprise. Le secteur ou la branche est totalement délaissé, quelque soit le pays étudié. La négociation nationale, enfin, se retrouve dans un étau entre un Etat aux velléités centralisatrices importantes, mais qui rechigne à asseoir la légitimité de la législation sociale sur des consultations de pure forme.

Les dynamiques et défis multiples auxquels les PECO font aujourd'hui face sont l'objet de la

dernière partie. La légitimation des syndicats reste à achever. Il s'agit notamment de consolider leur rôle et devenir, enfin les véritables acteurs d'une démocratie sociale encore en construction.



Green Tech Routes technologiques 2010-2030 Economie bas carbone et CV de site

Christian Duchesne, Philippe Guoin (Syndex)

« GreenTech1 - Les routes technologiques 2010-2030 » identifie les technologies au coeur de la transition carbone pour les secteurs automobile et construction électrique (éolien, solaire, efficacité énergétique).

Pour l'agence internationale de l'énergie, pour l'Europe et en France, quelles feuilles de route technologiques les acteurs se sont-ils données pour atteindre les objectifs de lutte contre le changement climatique ?

La filière du véhicule électrique permet d'illustrer la façon dont l'évolution du produit et des technologies aura des effets sur la nature, la quantité et le contenu des emplois.

Les filières de l'éolien et du solaire montrent les perspectives mais aussi les tâtonnements de la politique de l'Etat pour favoriser l'éclosion d'une filière industrielle produisant sur le territoire.

« GreenTech 2 – Politique industrielle bas carbone et CV de site » propose une nouvelle démarche pour les équipes syndicales d'entreprise confrontées à une restructuration, annoncée ou en germe.

Cette démarche, expérimentée dans des cas de restructuration, peut donner des résultats très féconds (cas de Bosch Vénissieux). Elle provoque souvent des résultats inattendus qui ont l'intérêt de faire bouger des situations figées. Les conditions de réussite de la démarche ont été identifiées : un dialogue social préexistant, du temps pour anticiper, une équipe syndicale forte, une direction ouverte au dialogue.

Les auteurs soutiennent l'idée que l'obligation de revitalisation de la loi de 2002 devrait comporter un CV de site comme étape préalable de la revitalisation. Ceci permettrait de reconnaître les compétences collectives des salariés du site et d'identifier leur potentiel de valorisation.

Liste des Agences d'objectif déposées en 2012

- **Quel renouvellement de l'action syndicale sur l'emploi ?** . Etude de *Elodie Béthoux, Annette Jobert, Alina Surubaru* de l'Ecole normale supérieure de Cachan - IDHE UMR CNRS 8533 pour la CFDT - janvier 2012
- **La fabrication des carrières syndicales. Enquête auprès des cadres « intermédiaires » de la CFDT.** Etude de *Cécile Gayral, Cécile Guillaume* du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques - Clersé UMR 8019 pour la CFDT - janvier 2012
- **Transformation du travail & développement humain durable. Quels outils pour quelle démarche syndicale ?** Troisièmes journées Cgt de la recherche - janvier 2012
- **Les personnels de direction du second degré. Perception du changement, revendications et aspirations des femmes et des hommes chefs d'établissement et adjoints dans les années 2000.** Etude de *Marlaine Cacouault-Bitaud* de l'Université de Poitiers Gresco EA 3815 et Gilles Combaz de l'Université de Lyon 2 - Laboratoire éducation, cultures et politiques EA 4571 pour l'Unsa éducation - janvier 2012
- **Le pouvoir d'achat dans les DOM. Incidence de la structure des prix et des coûts. Deux monographies** - Tome 1 - La Réunion, janvier 2011 ; Tome 2 - La Martinique, mai 2011. Etude de *Christian Duchesne, Adrien Laroze, Philippe Morvannou* de Syndex pour la CFDT - février 2012
- **Les pratiques d'évaluation externe des établissements scolaires en France, au Royaume-Uni et en Suisse. Vers des figures de l'Etat éducateur contemporain en Europe.** Etude de *Hélène Buisson-Fenet* - Triangle CNRS-ENS Lyon -, *Xavier Pons-Largotec*, UPEC pour l'Unsa éducation - mars 2012
- **L'apprentissage de l'environnement dans l'industrie : quelles conditions sociales ? Une étude entre les secteurs du verre-céramique et du bâtiment.** Etude de *Hubert Amarillo* sous la direction de *Martine Gadille* - Laboratoire d'économie et de sociologie du travail UMR6123 CNRS pour la CGT - avril 2012
- **Le reporting de responsabilité sociale d'entreprise et son utilisation.** Etude de *Olivier Chabrol*, Syndex et *Martiel Cozette*, CFIE Conseil pour la CFDT - avril 2012
- **Pourquoi les conséquences économiques de la crise financière pèseront longtemps sur la croissance.** Etude de *Angel Asencio* pour la CFE-CGC - avril 2012
- **La structuration des relations professionnelles dans les services à la personne.** Etude de *Marion Lefebvre* et *Nicolas Faravaque* de l'Orseu pour l'Unsa éducation - mai 2012
- **Green Tech. Routes technologiques 2010-2030 : Economie Bas carbone et CV de site.** Etude de *Christian Duchesne, Philippe Gouin* (Syndex) pour la CFDT - juin 2012
- **Pratiques syndicales du Droit en France. XX^e-XXI^e siècles. Actes du colloque de Montreuil des 11 et 12 mai 2011.** Textes édités par *André Narritsens, Michel Pigenet* - juin 2012
- **Enjeux de la pénibilité au travail.** Etude de la CGT-FO - juin 2012
- **Figures de salariés CFTC en lutte. « Les cas de Continental et de Nortel »** Etude de *Maël Dif-Pradalier, Fabien Reix* pour la CFTC - juin 2012 (encadré sur l'étude parue dans *La Vie à défendre* CFTC n° 175 de juillet-août 2012)
- **Les conditions d'exercice de l'activité militante des femmes au regard de l'organisation syndicale et des articulations vie publique/vie « privée » : le cas de la fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale.** Etude de *Yannick Le Quentrec, Hélène Cettolo* du CERTOP-SAGESSE-CNRS UMR 5044 pour la CGT - juin 2012
- **L'industrie française du textile-habillement dans la mondialisation.** Etude de *Sébastien Dupuch, El Mouhoub Mouhoud* pour la CGT-FO - juillet 2012
- **Des ruptures conventionnelles vues par des salariés. Analyse d'un échantillon de 101 ruptures conventionnelles signées fin 2010.** Etude de *Raphaël Dalmasso, Bernard Gomel, Dominique Méda, Evelyne Serverin* avec la collaboration de *Laetitia Sibaud* - enquêtes réalisées par *Hazel Dilek, Marie Doga, Yoann Lopez, Julien Moniotte, Laetitia Sibaud* pour la CFDT - juillet 2012 (encadré sur l'étude paru dans *Syndicalisme hebdo* CFDT n° 3369 du 23 août 2012)
- **L'évolution des emplois et des compétences dans le secteur de la sous-traitance aéronautique en Midi-Pyrénées.** Etude de *Philippe Jean-Amans* pour la CGT-FO - octobre 2012
- **Quelle place pour le dialogue social dans les TPE ?** Etude de *Frédéric Rey* pour la CFTC - octobre 2012
- **Responsabilité sociale de l'entreprise : la responsabilité de l'emploi - Réseau et territoires.** Etude de *Cécile Aubert* et *Thérèse Aubert-Monpeyssen* pour la CFE-CGC - octobre 2012
- **Accès à l'emploi et aux conditions de vie des jeunes en Europe : constats et perceptions.** Etude de *Christine Le Clainche*, Centre d'études de l'emploi, Laemnta Umr Cnrs 5474, Ens Cachan pour la CFE-CGC - octobre 2012
- **Des conditions de travail des enseignants.** Etude de *Emilie Spruyt* et *Frédéric Sawicki*, Université Lille 2 Droit et santé, Ceraps, Cnrs pour la CFDT - décembre 2012
- **Réaliser un état des lieux et outiller le Dialogue social territorial.** Etude de *Brigitte Wartelle, Fadéla Pinon, Sébastien Hébert* de Stratorg pour la CFDT - décembre 2012
- **Pour une économie écologique et équitable. Etat des lieux et propositions.** Etude de *Ana Hours, Catherine Lapierre* et *alii*, 4D pour la CFDT - décembre 2012

Pour se procurer ces travaux

CFDT - Nora Setti - 4 bd de la Villette 75955 Paris cedex 19 - Tel : 01 42 03 81 17 - nsetti@cfdt.fr

CFE-CGC - Justine Vincent - 59/63 rue du Rocher 75008 Paris - Tel : 01 55 30 69 63 - justine.vincent@cfecgc.fr

CFTC - Anthony Ratier - 128, Avenue Jean Jaurès 93500 Pantin - Tel : 01 73 30 49 05 - aratier@cftc.fr

CGT - Fabrice Pruvost - 263 rue de Paris 93516 Montreuil cedex - Tel : 01 48 18 80 00 (poste 9266) - f.pruvost@cgt.fr

CGT-FO - Sébastien Dupuch - 141 av. du Maine 75680 Paris cedex 14 - Tel : 01 40 52 83 39 - sdupuch@force-ouvriere.fr

UNSA- éducation - Samy Driss - 87 bis, av. Georges Gosnat 94853 Ivry/Seine - Tel : 01 56 20 29 65 - samy.driss@unsa-education.org